

## LE 23 FÉVRIER, À ENSISHEIM, POUR LA LIBÉRATION DES MILITANTS D'ACTION DIRECTE

Georges Cipriani est né en 1950 dans une famille ouvrière. À la fin des années 1960, il travaille comme fraiseur dans un atelier de machines-outils de Renault-Billancourt. Membre du comité de base de l'usine lors de l'assassinat du militant de la GP, Pierre Overney, le 25 février 1972, il vit cette période de mobilisation, de discussions, de grèves spontanées comme un tournant.

Georges Cipriani passe les dix années suivantes en Allemagne, à Francfort, où il participe aux dernières manifestations contre la guerre du Vietnam, aux actions contre l'extension de l'aéroport et contre les néo-nazis.

Il lit les situationnistes, Sartre et Hegel, approfondit sa connaissance de Marx et d'autres classiques, de la révolution russe et de la guerre civile espagnole. Il observe la décomposition progressive de la nouvelle gauche qui tombera dans l'ornière du parti des Verts.

Il retourne en France au début des années 1980 et devient membre d'Action Directe. Arrêté avec ses camarades Joëlle Aubron, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan en 1987, Georges Cipriani a été condamné avec eux à perpétuité pour des actions armées revendiquées par leur organisation. Incarcéré aujourd'hui depuis 21 ans, il a terminé en février 2005 la peine de sûreté de 18 ans assortie à sa condamnation. Il est donc libérable depuis trois ans.

Georges Cipriani a résisté aux années de prison dans des conditions particulièrement dures et c'est en toute conscience, sans reniement et solidairement avec ses camarades qu'il est resté fidèle à son engagement politique. Soumis à des traitements forcés en 1993 après une terrible grève de la faim, interdit de communication, hospitalisé en 2002 pour des troubles causés par des années d'isolement carcéral, il s'est depuis lors totalement rétabli.

En juillet 2005, une première demande de libération conditionnelle lui a été refusée, comme elle l'avait été à ses camarades. Depuis, l'année dernière, Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan ont obtenu un aménagement de peine, sous la forme d'un régime de semi-liberté, exceptionnellement contraignant mais qui devrait déboucher au bout d'un an sur leur libération conditionnelle.

La nouvelle procédure entamée par Georges Cipriani en novembre dernier devrait donc logiquement dans quelques mois lui permettre de gagner ce statut semi-libre que ses camarades ont déjà arraché à la justice. Il aura alors 58 ans et son dossier répond à toutes les exigences d'une telle décision.

**Plus que jamais, il nous faut donc maintenir la pression : la mobilisation de chacun doit se poursuivre afin d'exiger la liberté pour Georges Cipriani et aussi pour Régis Schleicher ; pour exprimer encore une fois notre soutien à Nathalie Ménigon et à Jean-Marc Rouillan jusqu'à leur libération complète.**

**Samedi 23 février, RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL devant la maison centrale d'Ensisheim (49 rue de la 1<sup>re</sup> Armée, Ensisheim, Haut-Rhin) où est emprisonné Georges Cipriani.**

**Ensisheim se situe entre Mulhouse (15 km) et Colmar (20 km),  
Autoroute A35 /E25 Sortie Ensisheim**

*Pour connaître les rendez-vous des départs collectifs, adressez-vous au site militant de votre région. Pour la région parisienne : rendez-vous samedi 23 février, place d'Italie, devant le McDonald, pour un départ à 8h précises. Pour l'organisation du co-voiturage, si vous n'êtes pas motorisé ou si vous pouvez proposer des places dans votre véhicule, contactez-nous.*